

MIGUEL AMORÓS

**Une réflexion sur la violence
économique et étatique**

Un Pouvoir fondé sur l'Autorité peut bien entendu
se servir de la force, mais si l'Autorité
engendre une force, la force ne peut jamais,
par définition, engendrer une Autorité politique.
Alexandre Kojève, *La notion d'autorité*

À en juger par la brutalité avec laquelle la force publique – celle de l'État – s'exerce sur les manifestants en désaccord avec les gouvernements, on peut en déduire que la souveraineté populaire, fondement des régimes parlementaires, est une chimère. Comme Benjamin Constant l'a souligné dans le passé, les individus « modernes » des démocraties représentatives ne sont que des souverains *de jure* : leurs libertés sont réduites à la sphère paisible de la vie privée. Le droit de dire aux autres ce que le pouvoir séparé ne veut pas qu'ils entendent, par exemple, n'en fait pas partie. Le droit de décider sur les questions qui concernent la collectivité et, enfin, l'exercice direct, continu et quotidien des droits politiques individuels non plus. Du droit coutumier, mieux vaut ne pas parler. L'ancien capitalisme a fait table rase des restes de la société qu'il a façonnée.

Dans les régimes des partis improprement dits « démocratiques », le pouvoir politique, qui sur le papier appartient au peuple ou à la nation, est en réalité le pouvoir de l'État, organe qui le détient et l'exerce. Tout État s'appuie sur le monopole de la force et exerce son autorité en l'utilisant à sa guise. Dans la mesure où l'usage de la force – la répression – n'a pas de limites préalablement définies, le pouvoir quand il est vraiment contesté ne s'en donne

donc aucune: l'État est autoritaire et policier. L'usage et l'abus sont indiscernables. À vrai dire, l'État réagit violemment lorsque des personnes désenchantées agissent de leur propre chef, c'est-à-dire que non seulement elles l'ignorent, mais pire encore qu'elles ne le reconnaissent pas. C'est le mal actuel de l'État: sa fragilité fait que tout acte de désobéissance est considéré comme un défi car il remet en cause son autorité, autorité que l'État cherche à restaurer par un usage pervers de la loi et un usage excessif et intimidant de la force. Il n'existe qu'ainsi.

On l'a vu en mars dernier lors des manifestations contre la construction d'une grande bassine à Sainte-Soline, en France, mais on peut citer des exemples ibériques du passé récent comme les manifestations contre le TGV au Pays basque, l'expulsion des communautés de Itoiz et Fraguas, ou la lutte contre les lignes THT à Gérone. Toute protestation en dehors des canaux établis, qu'elle soit pour la défense de la terre, des emplois, des retraites, des droits des taulards, de l'habitabilité planétaire elle-même, est une protestation criminelle, un problème d'ordre public, bref un acte de rébellion contre l'État. Mais lesdits canaux – parlements, syndicats ou associations subsidiaires – fonctionnent de moins en moins, perdent en efficacité pour neutraliser le conflit environnemental et masquer les déséquilibres territoriaux. La crise actuelle est une crise économique, sociale, politique et territoriale. Pour la résoudre en sa faveur, la domination techno-capitaliste fait un saut qualitatif dans l'aménagement dévastateur du territoire à travers de nouvelles infrastructures énergétiques et numériques, de grands projets inutiles dans les transports, l'accaparement des ressources, le tourisme de masse, l'agriculture industrielle et l'élevage intensif. L'État n'est rien d'autre que son bras armé.

Récapitulons: l'adaptation terroriste au marché mondial de l'espace rural et urbain conduit à une crise multiforme qui porte atteinte aux intérêts locaux et à des modes

de vie peu marchandisés, mais surtout soumet toute la société à des impératifs économique-financiers. Cela provoque un déclassement de la base sociale du régime politique qui suscite bientôt une réponse populaire d'autodéfense étrangère aux institutions et, dans une large mesure, contraire à celles-ci. Si de larges alliances se forment entre divers secteurs de la population touchée et les déserteurs du système alors qu'une vague d'indignation attise les passions, il est possible que, dans des conditions de discrédit politique et d'oppression économique insupportable, un mouvement anti-industriel sans maîtres ni intermédiaires patentés soit susceptible d'émerger. Il ne peut d'ailleurs survenir d'aucune autre manière. Les jours de la représentation professionnelle institutionnalisée sont comptés. La « culture du non » alimente les programmes des manifestants au nom de la démocratie directe.

La fédération d'opposants aux options idéologiques différentes et aux objectifs variables s'opère par des réseaux de résistance, des rencontres continues dans les ronds-points, les squares, les lieux publics ou les fêtes champêtres, et trouve dans la défense du territoire et de la nature contre toute nuisance le front anticapitaliste par excellence. La défense du territoire est la seule capable d'ouvrir des horizons de liberté et d'émancipation historiquement liés à la lutte autour du travail. La défense du territoire est la seule qui puisse redonner à la vie sa souveraineté perdue en raison de la poursuite privée du profit. Le « Ni ici, ni ailleurs » lancé contre les mégaprojets destructeurs est son slogan élémentaire.

La résistance à la violence techno-capitaliste ne se termine pas par des listes de doléances et de plaintes à l'administration. L'accumulation de forces et d'expériences permet des gestes significatifs tels que l'occupation de terres, le blocage d'ouvrages indésirables, le sabotage d'engins ou les routes barricadées. Il s'agit avant tout d'imposer un véritable débat public sur l'usage commun de la terre, de

l'eau et du patrimoine naturel. Sa conversion en capital est en jeu. L'atmosphère est tellement surchauffée par la politique étatique du fait accompli et de la terre brûlée que les défenseurs s'autorisent des actes offensifs, ce que l'État, gendarme des intérêts économiques, ne peut permettre. L'heure est à la confrontation, qui ne peut se résoudre en faveur de la vie libre qu'en s'étendant. La résignation retarde ce moment, mais ne supprime pas sa survenue, puisque sa nécessité reste intacte.

Le 20 avril 2023